2008-00378/

Office national de l'énergie National Energy Board

Communiqué

444, Septième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2P 0X8

07/42
Pour diffusion immédiate
Le 5 décembre 2007

L'ONÉ APPROUVE UN RCO DE RÉFÉRENCE DE 8,71 % POUR L'EXERCICE 2008

CALGARY – L'Office national de l'énergie (l'Office ou l'ONÉ) a fixé le taux de rendement du capital-actions ordinaire (RCO) de référence à l'égard de certaines grandes sociétés pipelinières faisant partie du groupe 1.

L'Office a autorisé un RCO de référence de 8,71 % pour l'exercice 2008, conformément au mécanisme de rajustement du RCO approuvé dans le cadre de la décision sur le coût du capital des sociétés pipelinières (RH-2-94) et révisé le 14 mars 1997 afin d'éliminer l'arrondissement des chiffres. Cette décision a permis d'établir un mécanisme de rajustement du taux pour l'exercice 1996 et les suivants, sans avoir à mettre en branle chaque fois le processus d'audience publique de l'Office.

Le mécanisme de rajustement vise à tenir compte de la variation, d'une année à l'autre, des rendements prévus des obligations à long terme (30 ans) du gouvernement du Canada. Le rendement prévu des obligations à 30 ans du gouvernement du Canada pour l'exercice 2008 se situe à 4,55 %, soit à 33 points de base de plus que le rendement prévu de 4,22 % ayant servi au calcul du RCO en 2007. L'écart de 33 points de base a été multiplié par 75 %, de manière à effectuer un rajustement à la hausse de 25 points de base du RCO de référence et ainsi, faire passer le RCO de 8,46 % autorisé pour 2006 à 8,71 % pour l'exercice 2008.

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente certains aspects de l'industrie énergétique canadienne. Sa raison d'être est de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience de l'infrastructure et des marchés énergétiques, en s'en tenant au mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

-30-

Il est possible de consulter ce communiqué sur le site Web de l'Office, à l'adresse www.neb-one.gc.ca, sous la rubrique « Quoi de neuf? ».

Renseignements :

Stacey Squires (ssquires@neb-one.gc.ca)
Agente des communications
Téléphone : 403-299-3122
TTY (téléscripteur) : 1-800-632-1663

Canada